RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NÎMES

18/04/2025

N° E25000046 / 30

Le président du tribunal administratif

E- Décision désignation commissaire du 18/04/2025

CODE:1

Vu enregistrée le 17/04/2025, la lettre par laquelle M. le Maire de la commune de SAINT GENIES DE MALGOIRES demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de SAINT GENIES DE MALGOIRES ;

Vu le code de l'environnement;

Vu le code de l'urbanisme;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 :

DECIDE

- <u>ARTICLE 1</u>: Monsieur Yves BENDEJAC est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.
- **ARTICLE 2** : Monsieur Philippe GRAILHE est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.
- ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.
- ARTICLE 4: La présente décision sera notifiée à la commune de SAINT GENIES DE MALGOIRES, à Monsieur Yves BENDEJAC et à Monsieur Philippe GRAILHE.

Fait à Nîmes, le 18/04/2025

le président,

Christophe CIRÉFICE